



## Résiliation Forfait Accident MMA

-----  
Par poteau

Bonjour.

Pouvez vous me dire si je dois attendre l'échéance de mon assurance FORFAIT ACCIDENT DE MMA qui est le 01 février 2021 pour le faire

ou 20 jours avant seulement est ce que je peux déjà le faire maintenant sans attendre le contrat reconduit par tacite reconduction pour être sur de pas oublier.

Merci de votre réponse.

Cordialement.

Félix PAUQUET